



EXTRAIT N°35/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

PRÉFECTURE MARTINIQUE
REÇU LE

15 AVR. 2024

Date de la
convocation :
Le 19 mars 2024

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	20
Procurations	7
Absents	6
Excusés	0

En cours de Séance :

Présents	19
Procurations	7
Absents	6
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. ADELE Claude.

PRESENTS :

Adjoints : M. MONPLAISIR Yan, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. CIDOLIT Bertrand, M. ADELAIDE Michel, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane (procuration à M. MONPLAISIR Yan), M. ARETO Joseph, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE Sandrine), Mme CARIN Jocelyne (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme MARLIACY Danielle), M. ROSELET Jean-Christophe, procuration à Mme LEGIEL Eliane), M. DELPHIN Laurent, Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. SAINT-HONORE Laurent).

ABSENTS NON EXCUSES : M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. THELESTE Johan, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), M. José SOUNDOUROM (DUPRU) ;

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION COMMUNALE POUR L'ANNEE 2024
AUX ASSOCIATIONS**

Le maire expose :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article 1611-4
- Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2024 intervenu le 25 mars 2024,
- Considérant l'importance pour la vie locale, l'apport et le rôle des associations de type "loi 1901", de la participation des citoyens à la vie de la cité,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** l'attribution de subventions aux associations d'un montant total de **200 000€** (deux cent mille euros) pour l'exercice 2024.
- **DE VERSER** aux associations qui suivent pour l'exercice 2024, les subventions telles que figurant dans le tableau ci-après :

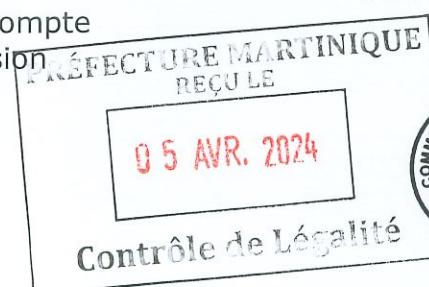
ASSOCIATIONS	2024
A.C.A.C.S (ASSOCIATION CONVERGENCES ACTIONS CLUB SPORT)	15 000,00 €
ADCA (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ARTISANAL DE SAINT-JOSEPH)	10 000,00 €
AMASSAG (AMICALE DES ANCIENS SPORTIFS DE SAINT-JOSEPH)	1 000,00 €
AMICALE BOULISTE	1 000,00 €
ASA TROPIC (ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE)	4 000,00 €
BELKADANS	2 000,00 €
C.A.J.A.D (CLUB D'ACTIVITES JOSEPHINES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT)	7 500,00 €
CLUB BOULISTE DE RIVIERE L'OR	1 000,00 €
CLUB DES ALIZES	1 500,00 €
CLUB MANIKOU	2 500,00 €
CŒUR AU CHANT	PRÉFECTURE DE MARTINIQUE PÉCULÉ
COLLEGE DE BELLE ETOILE	5 000,00 €
ENTRE DEUX AGES LES AZALEES	05 AVR. 2024
GOLDEN LION ATHLETISME	3 700,00 €
GOLDEN LION BASKET	Contrôle de Légalité
GOLDEN LION FOOTBALL	10 500,00 €
GOUREAU ZERO VIOLENCES	22 000,00 €
JEDI PHOTO	2 000,00 €
JOGAMARE	1 000,00 €
LA FAMILIALE DE FOND PEREZ	2 500,00 €
LAC 212 (LABORATOIRE ACTION CIVIQUE 212)	4 000,00 €

LE CYGNE NOIR	2000,00 €
LE LABOUTO	1000,00 €
LES ANTHURIUMS	3000,00 €
LES OLIVIERS	1000,00 €
MADE IN BO KAY	1000,00 €
MAJOUUMBE	5000,00 €
MAZINCOIN	1000,00 €
MOUVANS GOMIE	2000,00 €
MUSIQUE ET CHANTS	1000,00 €
PEDALE D'OR JOSEPHINE	19 000,00 €
PLIS FOS 212	2000,00 €
PREND TON ENVOL	1 500,00 €
RACINE CREOLE	6 500,00 €
RC SAINT-JOSEPH	23 500,00 €
SCOUTS GUIDES DE MARTINIQUE GROUPE DE SAINT-JOSEPH)	1 500,00 €
SPORT'M	1 000,00 €
TEAM FAST MADININA	5 000,00 €
TEAM KIDS DE BOIS DU PARC	2 200,00 €
TENNIS CLUB DE SAINT JOSEPH	5 000,00 €
TI MOUN JEANNE MERTON	1 000,00 €
TI MOUN LA ROSIE	1 000,00 €
TWENTY 4 BASKET BALL	1 000,00 €
UFAL (UNIO DES FEMMES LAIQUES DE SAINT-JOSEPH)	1 200,00 €
UFM (UNION DES FEMMES DE MARTINIQUE)	1 000,00 €
WE PLI LWEN	1 000,00 €
TOTAL SUBVENTION VERSEE	189 600,00 €
TOTAL SUBVENTION ALLOUEE	200 000,00 €
SOLDE DISPONIBLE	10 400,00 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 11 avril 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation
2^{ème} Adjoint
Eliane MIÉVILLY